

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'association C.A.P.S.H.

Antoine Amarilli

2 septembre 2018

L'assemblée générale de l'association C.A.P.S.H. s'est tenue au cours de la soirée du dimanche 2 septembre 2018 au domicile de Marie Farge à Paris, à partir de 18h25. Sont présents :

- Antoine Amarilli
- Antonin Delpuch
- Marie Farge
- Ryan Lahfa
- Patricia Mirabile
- Pablo Rauzy

Patricia Mirabile endosse la responsabilité de présidente de séance et Antoine Amarilli celle de secrétaire de séance, ce que l'assemblée approuve à l'unanimité. Les points suivants figurent à l'ordre du jour :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Rescrit fiscal pour le caractère d'intérêt général de l'association
- Financement de voyages
- ANR
- COSO
- État des négociations Couperin
- Réponse au suivi de l'appel à projets PSL Explore

Bilan moral. Le bilan moral est présenté par Antonin Delpuch. Il reprend les statistiques calculées, qui établit qu'il y a eu de l'ordre de 16 000 actions de dépôt en 2017-2018. Il mentionne son travail avec Federico Leva pour le développement d'OAbot et rendre les citations sur Wikipédia accessibles. Il mentionne l'intérêt exprimé par un utilisateur pour l'API de Dissemin.

En termes de développement, il y a eu peu d'activité, mais la plateforme est maintenue. Il y a eu quelques contributions, notamment en termes de localisation dans un grand nombre de langues grâce à l'effort de contributeurs bénévoles. Il serait possible sans

difficulté d'activer davantage de langues. Il est maintenant possible d'ajouter ou de retirer des papiers de son profil Dissemin, sans que ce soit répercuté sur ORCID. Il manque toujours la fonctionnalité d'édition.

Marie Farge explique qu'elle a continué à faire la promotion de Dissemin à différentes conférences, et à en faire des démonstrations. Il est proposé de centraliser la liste de ces présentations sur le site Web et dans le rapport d'activité.

Patricia rappelle qu'elle a envoyé une newsletter interne pour centraliser les activités de l'association.

Pablo explique qu'il a participé au dictionnaire des communs.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

Bilan financier. Le bilan financier est présenté par Antoine Amarilli. Il s'appuie sur des documents préalablement portés à la connaissance des membres de l'AG par voie électronique, et dont la teneur suit.

Au 2 septembre, le solde du compte bancaire de l'association se porte à 4370.54 EUR. Ses recettes mensuelles (dons récurrents) se portent à 10 EUR, ainsi que 2.96 EUR par semaine environ sur la plateforme Liberapay (non comptabilisées dans le bilan). Les dépenses mensuelles de l'association pour la location de serveurs se portent à 86.36 EUR, et peuvent donc être couvertes pour encore 50 mois avec nos fonds actuels même sans aucune rentrée d'argent.

Sur la période courant du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018, les recettes de l'association se portent à 253.23 EUR, dont :

- 120 EUR de dons mensuels récurrents (10 EUR sur 12 mois)
- 40 EUR de dons mensuels (5 EUR sur 8 mois)
- 93.23 EUR de dons collectés via Liberapay

Les dépenses sont de 1101.72 EUR, dont :

- 1036.32 EUR de location de serveurs auprès de Online (86.36 EUR sur 12 mois)
- 65.40 EUR par chèque le 15 janvier pour le renouvellement de trois noms de domaine

En plus de ses recettes sur le compte en banque, l'association dispose toujours de la majeure partie du financement PSL Explore d'un montant de 15440 EUR, qui a été utilisé pour financer des missions. On estime qu'il reste 12185 EUR sur ce contrat. L'argent restant est disponible jusqu'au 31 décembre 2021. Malheureusement, l'utilisation de cet argent nécessite beaucoup de démarches...

Les moyens de paiement de l'association (chéquier) sont conservés par Antoine.

Une discussion s'engage au sujet de l'utilisation de l'argent PSL.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Rescrit fiscal pour le caractère d'intérêt général de l'association. Est évoquée la question de faire en sorte que les dons effectués à Dissemin soient déduisibles des impôts. Après étude, il semblerait que CAPSH puisse avoir le statut d'association d'intérêt général. Il faut effectuer une procédure de rescrit fiscal pour déterminer cela.

Antoine Amarilli se propose pour étudier cette question.

Financement de voyages. Marie Farge présente des missions pour laquelle elle souhaiterait être remboursée par PSL Explore pour présenter Dissemin. L'association approuve cette utilisation des fonds de PSL Explore.

ANR. Nous remarquons que l'ANR, dans son AAPG 2019¹, mentionne (Section C.4) que les articles issus de projets financés doivent être déposés dans des archives. L'assemblée générale discute de la pertinence, d'une part de s'adresser à l'ANR pour leur présenter Dissemin et les encourager à en mentionner l'existence auprès des projets financés, d'autre part de s'adresser aux membres de projets ANR pour leur présenter Dissemin comme moyen de satisfaire à leurs obligations vis-à-vis de l'ANR.

COSO. Plusieurs membres de l'association ont candidaté au comité pour la science ouverte (COSO), à savoir Patricia, Antonin, et Pablo. Patricia est en cours de discussion avec les organisateurs.

État des négociations Couperin. L'assemblée générale discute de l'état actuel des négociations entre COUPERIN et les groupes éditoriaux.

Réponse au suivi de l'appel à projets PSL Explore. L'assemblée générale prépare la rédaction de la réponse au suivi de l'appel à projets PSL Explore.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

1. <http://www.agence-nationale-recherche.fr/fileadmin/aap/2019/aapg-anr-2019.pdf>